

Catherine COUTELLE
Députée de la Vienne

à
Monsieur Brice HORTEFEUX
Ministre de l'Intérieur
de l'Outre-mer et des Collectivités Territoriales
Place Beauvau

75800 PARIS

N/Réf. : CC/BM/09-1055

Poitiers, le 14 octobre 2009

Monsieur le Ministre,

L'émotion des poitevins est forte après les événements particulièrement violents qui ont secoué le centre-ville de Poitiers le samedi 10 octobre 2009. Députée de la circonscription, je partage bien sûr leur stupeur mais aussi le désir qu'ils expriment de connaître la vérité sur l'origine des troubles. En leur nom, je souhaite obtenir des explications sur ces débordements et sur les éventuelles difficultés à prévoir et gérer cette action violente.

Aussi, je souhaite qu'une enquête approfondie soit menée, que les parlementaires soient associés à cette réflexion et que les conclusions de ces recherches puissent être rendues publiques rapidement.

Il conviendra notamment de répondre aux questions suivantes :

- Pourquoi a-t-on choisi la date du 11 octobre pour le transfèrement des détenus vers la nouvelle maison d'arrêt, au moment où se déroule, dans la même ville, le festival de rue « Les Expressifs » ?
Cette manifestation est une des fiertés de Poitiers, elle attire de nombreuses familles. Le mode opératoire de précédentes actions similaires semblait indiquer que la simultanéité de regroupements festifs permet aux casseurs une dispersion plus aisée dans la foule. Des voix s'élevaient depuis quelques temps déjà pour signaler les risques encourus ce jour-là.
- Les services de renseignements avaient-ils alerté sur les possibilités de débordement de cette manifestation autorisée par la Préfecture ?
Ces mêmes services ont-ils aujourd'hui les moyens de travailler et de fournir aux décideurs des informations utiles en temps voulu ?
- Les forces de l'ordre étaient-elles présentes en assez grand nombre à l'heure de la manifestation anti-carcérale pour faire face à de tels événements ?
- Y a-t-il eu des erreurs d'appréciation par les forces de l'ordre au cours des violences ? Quelles explications donne t-on, plusieurs jours après les faits, au retour des casseurs vers le centre-ville alors qu'ils se dirigeaient vers la prison ?

- Des incidents graves, de même ordre (violence, matériel, méthode, etc) ont eu lieu dans d'autres villes, en particulier l'action des Black-Blocks à Strasbourg. Cela n'a, semble-t-il, pas permis d'éviter la répétition de ces violences graves. Quels ont été les enseignements de ces précédents comparables aux évènements de Poitiers et quelles mesures avaient depuis été prises ? Aujourd'hui, qu'est-il envisagé pour que d'autres villes (et leurs habitants et commerçants) n'en soient pas victimes ?
- Enfin, les quelques prévenus, jugés et condamnés en comparution immédiate, ne semblent pas être les vrais responsables. Toutes les parties l'ont reconnu lors des procès. Quelles sont les mesures mises en œuvre pour retrouver les véritables casseurs violents, organisateurs de ces émeutes ?

L'ampleur des dégâts, même si nous n'avons eu aucun blessé grave à déplorer, la gravité des actes commis obligent les uns et les autres à faire face à leurs responsabilités.

L'heure n'est pas à la communication politique. Le faux-débat sur la vidéo-surveillance (qui n'aurait rien changé ce jour là) ou la justice expéditive qui a consisté à faire payer lourdement quelques jeunes manifestants, ne sauraient masquer le besoin impératif de transparence sur ces faits et sur les éventuels manquements des services en amont de la manifestation et pendant ces violences.

Les poitevins veulent connaître la vérité. Je souhaite une réponse à ces questions légitimes.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de ma haute considération.



Catherine COUTELLE